

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Politique du Conseil	Description du poste de la présidente du Comité International d'administration de la formation [Trad. libre] (ICAC en anglais)
Nombre de pages	2
Date d'approbation	Le 2 novembre, 2018
Dates de révision antérieure	

Dans le présent document, les termes utilisés au féminin incluent le masculin et inversement

DESCRIPTION

Le Comité international d'administration de la formation se charge de l'administration et de la diffusion canadienne de cours de formation conçus à l'échelon international, tels que le TNCC "trauma nursing core course", et le ENPC "emergency nursing pediatric course". La présidente du ICAC sera choisi parmi les membres du comité et approuvé par le Conseil d'administration de l'ANIIU. La présidente du comité est reconnue comme étant la porte-parole et représentante visible du comité.

DESCRIPTION DU POSTE

- Agir en tant que ressource pour le Conseil d'administration de l'ANIIU et pour les instructrices du TNCC/ENPC
- Servir de personne liaison pour le matériel de cours pour faciliter la communication à tous les niveaux
- Favoriser la diffusion du TNCC, du ENPC et d'autres cours internationaux organisés et approuvés par l'ANIIU par la suite
- Contribuer à l'élaboration ou l'amélioration des mécanismes de l'assurance de la qualité relative à la formation internationale
- Collaborer avec les directrices de l'ANIIU afin de s'assurer que les instructrices répondent aux critères d'admissibilité (par le biais de leur adhésion à l'ANIIU et leur statut d'infirmière autorisée)
- Surveiller le ratio instructrice/élève, conformément à la demande de l'ANIIU
- Agir en tant que ressource et aider à résoudre des problèmes touchant à l'administration des cours, la performance de l'instructrice ou de la candidate instructrice et questions connexes
- Surveiller le processus de suspension ou révocation des instructrices
- Contribuer à l'élaboration et l'examen des Termes de Référence du comité ICAC
- Examiner et mettre à jour le manuel de ressources du ICAC, selon le besoin
- Répondre à tout problème cerné au niveau provincial ou régional
- Ce rôle comporte, au minimum, 2 à 4 heures de travail par semaine. On s'attend à ce que vous participez à toutes les réunions du Conseil de l'ANIIU, l'AGA et la conférence nationale, et ce, à la demande du Conseil d'administration de l'ANIIU
- Fournir des mises à jour et des réponses aux demandes du Conseil d'administration de l'ANIIU ou de la directrice de la formation dans le respect des échéanciers demandés
- Toute autre fonction et responsabilité déterminées par le Conseil d'administration de l'ANIIU

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Membre en règle de l'ANIU
- Directrice en formation TNCC ou ENPC désirant devenir instructrice-entraîneuse
- Statut d'instructrice-entraîneuse soit TNCC ou ENPC préféré
- Une lettre d'appui provenant de l'organisme de soins d'urgence de votre province
- Une lettre de présentation indiquant pourquoi vous voulez devenir membre du comité ICAC
- Une copie de votre curriculum vitae à jour
- Suivez les exigences énoncées dans les directives administratives relatives à l'administration des cours
- Doit détenir un permis courant d'infirmière autorisée (IA) ou IA/IP au Canada et participer activement aux soins d'urgence
- CSU(C) un atout